



Bourgeoisie de
Saillon

Bourgeoisie de Saillon Comptes 2025

Saillon, mai 2026

Convocation

L'assemblée bourgeoisiale de Saillon est convoquée pour

**Le jeudi 28 mai 2026 à 18h30
A la salle de l'Envol**

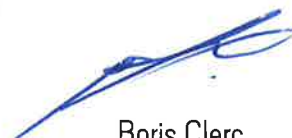
Ordre du jour

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale :
 - Lecture et approbation
2. Comptes 2025 de la bourgeoisie :
 - Lecture et commentaires
 - Rapport du réviseur des comptes
 - Approbation
3. Divers

Conformément aux dispositions légales en vigueur, tous les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée sont à la disposition des bourgeois et peuvent être consultés auprès du secrétariat communal. Ces documents sont également consultables sur le site internet www.saillon.ch.


Charles-Henri Thurre
Président

BOURGEOISIE

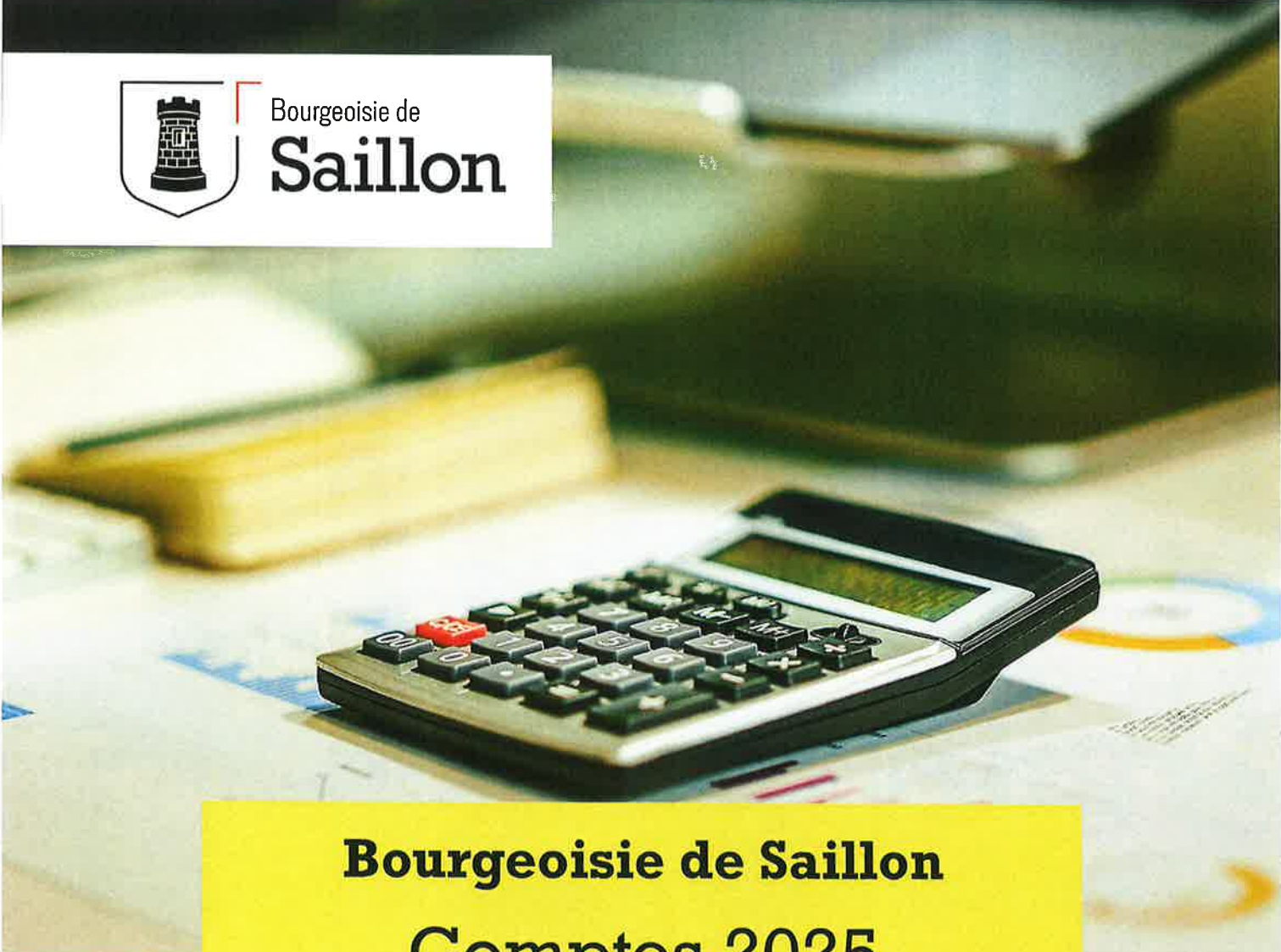

Boris Clerc
Secrétaire

Bourgeoisie

Rue du Bourg 19 - CH-1913 Saillon - Tél. 027 743 43 00 - info@commune-saillon.ch - www.saillon.ch



Bourgeoisie de
Saillon



Bourgeoisie de Saillon

Comptes 2025

Introduction

La Bourgeoisie continue sa vie avec un résultat négatif prévu d'avance.

Le capital passe à Fr. 882'641.41 enregistrant une perte de Fr. 71'133.34 selon les comptes annexés.

Nous restons dans l'espoir de la dynamisation de cette institution. Celle-ci nous indiquera les options futures possibles.

La nouvelle commission bourgeoise y travaille et plusieurs pistes sont analysées.

MESSAGE

COMPTES 2025 DE LA BOURGEOISIE

Introduction

Mesdames, Messieurs,

Les comptes 2025 présentés dans ce fascicule ont été approuvés par le conseil bourgeoisial en séance du 28 avril 2026 et seront présentés pour adoption globale à l'assemblée bourgeoisiale du 28 mai 2026.

Ils ont été vérifiés par la fiduciaire Dini & Associés SA.

Message introductif

La bourgeoisie voit un exercice 2025 marqué par une importante augmentation des charges et un maintien des revenus.

Un investissement imprévu pour le maintien du patrimoine a été nécessaire.

Analyse du résultat :

Envers les comptes 2024

Une attention a été apportée à l'ensemble des services bourgeoisiaux augmentant ainsi les charges respectives.

Envers le budget 2025

Le budget 2025 a été respecté à la seule différence des entretiens des bâtiments et immeubles et à l'amortissement qui en découle automatiquement.

Pour ce qui est des investissements, ils ont été nécessaires pour le maintien d'un bien bourgeoisial.

Nous renonçons à présenter une analyse des indicateurs financiers car ceux-ci ne sont pas adaptés aux bourgeoisies.

Aperçu du compte de résultats et des investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	49'785.00	55'325.00	71'459.29
Revenus financiers	+ CHF	19'802.50	20'000.00	19'859.55
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	29'982.50	35'325.00	51'599.74
Marge d'autofinancement	= CHF	-	-	-
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	29'982.50	35'325.00	51'599.74
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	-	-
Amortissements planifiés	- CHF	20'019.00	18'280.00	19'533.60
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	50'001.50	53'605.00	71'133.34
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	1'500.00	-	29'604.60
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	1'500.00	-	29'604.60
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	29'982.50	35'325.00	51'599.74
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	-	-
Investissements nets	- CHF	1'500.00	-	29'604.60
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	31'482.50	35'325.00	81'204.34
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Cet aperçu nous dévoile un excédent de charges de Fr. 71'133.34 contre Fr. 53'605.- prévu au budget.

Compte tenu de l'investissement, non budgété, et des amortissements, l'insuffisance de financement est de Fr. 81'204.34.

Aperçu du compte de résultats échelonnés

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	-	3'000.00	1'185.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	29'699.35	18'250.00	37'502.34
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	20'019.00	18'280.00	19'533.60
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	10'031.61	23'000.00	22'376.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	59'749.96	62'530.00	80'596.94
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	-	135.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	-	-	135.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-59'749.96	-62'530.00	-80'461.94
34 Charges financières	CHF	10'054.04	11'075.00	10'395.95
44 Revenus financiers	CHF	19'802.50	20'000.00	19'724.55
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	9'748.46	8'925.00	9'328.60
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-50'001.50	-53'605.00	-71'133.34
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-50'001.50	-53'605.00	-71'133.34

Les résultats financiers de l'exploitation sont présentés par un tableau échelonné.

On y trouve tout d'abord :

- le résultat provenant de l'activité d'exploitation, charge de Fr. 80'461.94 ;
- le résultat provenant de l'activité de financement de Fr. 9'328.60 ;
- puis le résultat provenant de l'activité opérationnelle de Fr. 71'133.34 ;
- ensuite le résultat provenant de l'activité extraordinaire de Fr. 0.- ;
- pour un résultat total d'une perte de Fr. 71'133.34.

Aperçu du bilan et du flux de trésorerie

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	1'738'374.00	1'748'445.00
	Patrimoine financier		
100	Disponibilités et placements à court terme	-	-
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	-	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	1'738'374.00	1'748'445.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'735'198.00	1'747'213.00
142	Immobilisations incorporelles	1'536.00	2.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	1'640.00	1'230.00
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'738'374.00	1'748'445.00
	Capitaux de tiers	784'599.25	865'803.59
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	784'599.25	865'803.59
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	953'774.75	882'641.41
29	Capital propre	953'774.75	882'641.41

Le bilan de la bourgeoisie comporte deux groupes à l'actif et deux au passif.

A l'actif, est séparé le patrimoine financier du patrimoine administratif. Les activités de la bourgeoisie font qu'elle ne dispose plus que du patrimoine administratif.

Pour le passif, on distingue un capital de tiers et un capital propre.

Pour ce qui est du flux de trésorerie, le capital de tiers (compte courant auprès de la commune) augmente il s'agit de l'engagement financier à court terme du passif du bilan.

Aperçu du compte de résultats selon la classification fonctionnelle

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	8'413.45	19'802.50	15'310.00	20'000.00	12'223.15	19'859.55
8 Economie publique	51'336.51	-	47'220.00	-	88'373.79	-
9 Finances et impôts	10'054.04	-	11'075.00	-	10'395.95	-
Total des charges et des revenus	69'804.00	19'802.50	73'605.00	20'000.00	90'992.89	19'859.55
Excédent de charges		50'001.50		53'605.00		71'133.34
Excédent de revenus						

Seuls des écarts importants par rapport au budget sont commentés (Fr. 1'000.- par compte).

Administration générale :

L'ensemble des postes de ce dicastère est égal ou inférieur au budget à l'exception des frais divers qui comportent des coûts informatiques suite à un changement de programme comptable. Les vacances de la commission bourgeoisiale, contrairement aux comptes 2024, ont été imputées dans le bon compte.

Economie publique

Afin de respecter des normes sécuritaires, des travaux ont été nécessaires à Luy d'Août. Le triage forestier est intervenu sur Sinlio et des dégâts causés à un privé ont dû être assumés.

Aperçu du compte de résultats selon les natures

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	-	-	3'000.00	-	1'185.00	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	29'699.35	-	18'250.00	-	37'502.34	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	20'019.00	-	18'280.00	-	19'533.60	-
34 Charges financières	10'054.04	-	11'075.00	-	10'395.95	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transferts	10'031.61	-	23'000.00	-	22'376.00	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
41 Patentes et concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	135.00
44 Revenus financiers	-	19'802.50	-	20'000.00	-	19'724.55
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transferts	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	69'804.00	19'802.50	73'605.00	20'000.00	90'992.89	19'859.55
Excédent de charges		50'001.50		53'605.00		71'133.34
Excédent de revenus						

Seuls des écarts importants par rapport au budget sont commentés (Fr. 10'000.-).

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation : Des charges supérieures au budget ressortent de la rubrique « Entretien des bâtiments et immeubles ».

Aperçu du compte des investissements selon la classification fonctionnelle

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'500.00	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	29'604.60	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'500.00	-	-	-	29'604.60	-
Excédent de dépenses	-	1'500.00	-	-	-	29'604.60
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Administration générale :

Des travaux de stabilisation du bâtiment ont été nécessaires au chalet du Berger.

Aperçu du compte des investissements selon les natures

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	1'500.00	-	-	-	29'604.60	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'500.00	-	-	-	29'604.60	-
Excédent de dépenses	-	1'500.00	-	-	-	29'604.60
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Immobilisations corporelles : La bourgeoisie ne connaissant que cette nature pour les investissements, ce poste a été commenté plus haut dans l'aperçu du compte des investissements selon la classification fonctionnelle.

Règles régissant la présentation des comptes

Dans le cadre du budget 2025 et en application du MCH2 (Modèle Comptables Harmonisé 2) le conseil bourgeoisial décide de :

- Fixer à Fr. 5'000.- la limite d'activation
- Fixer les taux d'amortissements comme suit :
 - 0 % sur les terrains (compte bilan 1400)
 - 7 % sur les routes et voies de communication (compte bilan 1401)
 - 7 % sur les aménagements des cours d'eau (compte bilan 1402)
 - 7 % sur les autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403)
 - 8 % sur les bâtiments (compte bilan 1404)
 - 0 % sur les forêts (compte bilan 1405)
 - 35 % sur les biens meubles (compte bilan 1406)
 - 50 % sur les autres immobilisations corporelles (compte bilan 1409)
 - 50 % sur les immobilisations incorporelles (compte bilan 142)
 - Réévaluation sur les participations, capital social (compte bilan 145)
 - 25 % sur les subventions d'investissement (compte bilan 146)
 - 100 % sur les valeurs résiduelles inférieures à Fr. 1'000.-

Le tableau des crédits d'engagement utilisés et encore disponibles

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant					Assemblée Bourgeoisiale
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale		décision du :						décision du :
615.5010.00	Place "Les Moilles"	30'000		25.11.2021			35'000	01.12.2022	65'000	52'786.55	59'721	31.12.2030
615.5010.01	Place "des Marbriers"	170'000		25.11.2021			395'000	01.12.2022	565'000	63'936	501'064	31.12.2030
750.5000.00	Canière de la Sarvaz	10'000		25.11.2021			5'000	01.12.2022	15'000	15'385	-385	31.12.2030
750.5040.00	Chalet de Scinloz	30'000		25.11.2021					30'000	0	30'000	31.12.2029
	Secteur du Poteu	5'000		11.02.2021					5'000	0	5'000	31.12.2029

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
	NEANT			-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Le tableau ci-dessus vous donne un aperçu des décisions de l'assemblée bourgeoise d'autoriser des emprunts pour financer des investissements hors compétence du conseil et de l'évolution de ceux-ci.

Le tableau des capitaux propres

Etat du capital propre

en francs suisse	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	953'775	-	71'133	882'641
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291 Fonds classés dans le capital propre				-
294 Réserves de politique budgétaire				-
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299 Excédent/découvert du bilan	953'775		71'133	882'641

Le tableau des provisions

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
Total provisions à court terme		-	-	-	-
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		-	-	-	-

Le tableau des participations

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
	NEANT					
Société anonyme						
	NEANT					
Fondation						
	NEANT					
Société coopérative						
	NEANT					
Divers						
	NEANT					

Le tableau des garanties

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
			-
NEANT			-
			-

Le tableau des immobilisations

Tableau des Immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	228672	-	-	228672	-	228672	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	61465	-	-	61465	4300	57165	7%	7.00%
1402	Amenagement des cours d'eau du PA	-	-	-	-	-	-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	-	-	-	-	-	-	7%	0.00%
1404	Bâtiments du PA	136510	29605	-	166115	13290	152825	8%	8.00%
1405	Forêts PA	1308550	-	-	1308550	-	1308550	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	1	-	-	1	-	1	35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	1536	-	-	1536	1534	2	50%	99.87%
144X	Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
145X	Participation capital social	1640	-	-	1640	410	1230	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	Selon risque	25.00%
	Total comptes ordinaires	1738374	29605	-	1767979	19534	1748445		

Le détail du compte de résultats

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	8'413.45	19'802.50	15'310	20'000	12'223.15	19'859.55
02	Services généraux	8'413.45	19'802.50	15'310	20'000	12'223.15	19'859.55
022	Services généraux	8'413.45	19'802.50	15'310	20'000	12'223.15	19'859.55
022.3001.00	Commission bourgeoislale			3'000		1'185.00	
022.3137.00	Impôts et redevances	1'708.65		2'500		1'442.35	
022.3199.00	Frais divers	1'430.80		750		4'651.80	
022.3300.00	Amortissements	3'524.00		6'060		1'944.00	
022.3612.00	Participation aux frais administratifs	1'750.00		3'000		3'000.00	
022.4210.00	Recettes diverses						135.00
022.4472.00	Location des biens		19'802.50		20'000		19'724.55

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	51'336.51		47'220		68'373.79	
81	Agriculture	35'119.70		24'635		41'767.19	
818	Agriculture de montagne	35'119.70		24'635		41'767.19	
818.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23'249.70		12'500		28'477.59	
818.3300.40	Amortissements	11'870.00		12'135		13'289.60	
82	Sylviculture	16'216.81		22'585		26'606.60	
820	Sylviculture	16'216.81		22'585		26'606.60	
820.3141.00	Frais d'entretien du réseau routier	3'310.20		2'500		2'930.60	
820.3300.10	Amortissements	4'625.00		85		4'300.00	
820.3612.00	Participation aux frais administratifs	8'281.61		20'000		19'376.00	

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	10'054.04		11'075		10'395.95	
96	Administration de la fortune et de la dette	10'054.04		11'075		10'395.95	
961	Intérêts	10'054.04		11'075		10'395.95	
961.3400.00	Intérêts passifs	10'054.04		11'075		10'395.95	

Le détail du compte des investissements

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'500.00					
02	Services généraux	1'500.00					
022	Services généraux	1'500.00					
022.5010.01	Place des Marbriers	1'500.00					

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE					29'604.60	
81	Agriculture					29'604.60	
818	Agriculture de montagne					29'604.60	
818.5040.01	Chalet du Berger					29'604.60	

Le tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS - COMPTES 2025

A Nature		Détail	Libellé	31.12.2024	Aug. 2025	Dim. 2025	Av. amort. 25	Taux 25	Amort. 2025	31.12.2025
14			PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'738'374.00	29'604.60	0.00	1'767'978.60		19'533.60	1'748'445.00
140			Immob. corporelles : patrimoine administratif	1'735'198.00	29'604.60	0.00	1'764'802.60	0	17'589.60	1'747'213.00
1400			Terrains : patrimoine administratif	228'672.00	0.00	0.00	228'672.00		0.00	228'672.00
820 1400	00		Ruraux et biens-fonds	48'370.00			48'370.00	0	0.00	48'370.00
820 1400	01		Terrain "En Rosaie"	153'800.00			153'800.00	0	0.00	153'800.00
820 1400	02		Terrain "En Bayard"	1.00			1.00	0	0.00	1.00
820 1400	03		Grotte du Poteu	1.00			1.00	0	0.00	1.00
820 1400	04		Carrière de la Sarvaz	26'500.00			26'500.00	0	0.00	26'500.00
1401			Routes / voies de communication	61'465.00	0.00	0.00	61'465.00	(7-10)	4'300.00	57'165.00
820 1401	00		Routes	1'220.00			1'220.00	7	85.00	1'135.00
820 1401	01		Place "Aux Epineys"	4'220.00			4'220.00	7	295.00	3'925.00
820 1401	02		Place des Marbriers	51'780.00			51'780.00	7	3'625.00	48'155.00
820 1401	03		Place des Mouilles	4'245.00			4'245.00	7	295.00	3'950.00
1404			Terrains bâtis	136'510.00	29'604.60	0.00	166'114.60	(8-15)	13'289.60	152'825.00
818 1404	05		Schilfz : bâtiments	95'565.00	29'604.60		125'169.60	8	10'014.60	115'155.00
818 1404	06		Lui d'Anôt : bâtiments	40'945.00			40'945.00	8	3'275.00	37'670.00
1405			Forêts / Alpagnes	1'308'550.00	0.00	0.00	1'308'550.00	0.00	0.00	1'308'550.00
820 1405	00		Forêts	963'280.00			963'280.00	0	0.00	963'280.00
820 1405	05		Schilfz : alpage	135'870.00			135'870.00	0	0.00	135'870.00
820 1405	06		Lui d'Anôt : alpage	209'400.00			209'400.00	0	0.00	209'400.00
1406			Biens immobiliés : patrimoine administratif	1.00	0.00	0.00	1.00	(35-60)	0.00	1.00
818 1406	00		Mobiliers d'alpages	1.00			1.00	35	0.00	1.00
142			Immobilisations incorporelles	1'536.00	0.00	0.00	1'536.00		1'534.00	2.00
1429			Autres immobilisations incorporelles	1'536.00	0.00	0.00	1'536.00	50	1'534.00	2.00
22 1429	00		Inventaire des richesses naturelles	1'535.00			1'535.00	50	1'534.00	1.00
22 1429	01		Inventaire des biens	1.00			1.00	50	0.00	1.00
145			Participations, capital social	1'640.00	0.00	0.00	1'640.00		410.00	1'230.00
1452			Participations aux communes	1'640.00	0.00	0.00	1'640.00	25	410.00	1'230.00
22 1452	00		Participation au centre scolaire	1'640.00			1'640.00	25	410.00	1'230.00

Le détail du bilan

BILAN DE LA BOURGEOISIE AU 31.12.2025					
		Comptes 2024		Comptes 2025	
		Actif	Passif	Actif	Passif
10	PATRIMOINE FINANCIER	0.00		0.00	
104	Actifs de régularisation	0.00		0.00	
1041.00	Actifs transitoires				
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'738'374.00		1'748'445.00	
	Immobilisations corporelles patrimoine administratif				
140		1'735'198.00		1'747'213.00	
1400	Terrains patrimoine administratif	228'672.00		228'672.00	
1401	Routes / voies de communication	61'465.00		57'165.00	
1404	Terrains bâtis	136'510.00		152'825.00	
1405	Forêts / Alpages	1'308'550.00		1'308'550.00	
1406	Biens mobiliers patrimoine administratif	1.00		1.00	
142	Immobilisations incorporelles	1'536.00		2.00	
1429	Autres immobilisations incorporelles	1'536.00		2.00	
145	Participations capital social	1'640.00		1'230.00	
1452	Participation aux communes	1'640.00		1'230.00	
20	CAPITAUX DE TIERS		784'599.25		865'803.59
201	Engagements financiers à court terme		784'599.25		865'803.59
2010	Engagements envers des intermédiaires		784'599.25		865'803.59
29	CAPITAUX PROPRES		953'774.75		882'641.41
299	Capital		953'774.75		882'641.41
	Fortune au 31.12.2023 / 31.12.2024		1'003'776.25		953'774.75
	Résultat de l'exercice		-50'001.50		-71'133.34
2999	Capital		953'774.75		882'641.41
	TOTAUX	1'738'374.00	1'738'374.00	1'748'445.00	1'748'445.00

Le rapport succinct de l'instance de révision des comptes



Administration Communale
de Saillon
Conseil bourgeoisial

1913 Saillon

Martigny, le 28 avril 2026 D/ab

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels à l'Assemblée bourgeoisiale

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Saillon comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Saillon, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Rue du Simelon 7
1920 Martigny

027 722 64 81
CHE-107 016 818 TVA

info@dini-associes.ch
www.dini-associes.ch



Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes,
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie,
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les conditions légales et réglementaires en matière de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré, cependant nous relevons que la perte constatée est récurrente et qu'il apparaît important de réexaminer la gestion des biens bourgeoisiaux. En effet, le financement des pertes régulières par la Municipalité ne fait qu'augmenter la créance dont la restitution risque de ne pas pouvoir se faire faute de moyens financiers ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Dini & Associés SA



Ph. Dini
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



C. Rama
Experte-réviseur agréée

Conclusions

Peu, voir pas de surprise, à ce jour. La difficile vie de la Bourgeoisie est présentée sans fard dans ce fascicule de présentation.

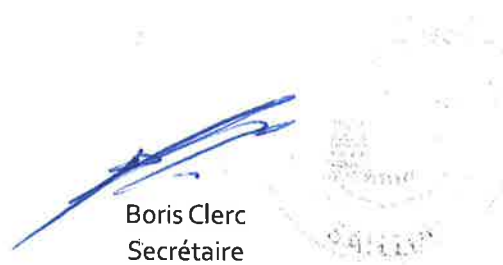
Dans les faits, la dette envers la Commune continue d'augmenter, chaque année, sans possibilité d'amélioration.

Nous espérons que le travail engagé portera, un jour, ses fruits.

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE



Charles-Henri Thurre
Président



Boris Clerc
Secrétaire